

Montréal, le 6 octobre 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

OBJET : RTA – Demande de prolongation de délai pour la mise en application des normes PRC-002-2, PRC-019-1, MOD-026-1 et MOD-027-1
Dossier de la Régie : R-4132-2020

Chère consœur,

La Régie de l'énergie (la Régie) accusé réception de votre lettre du 5 courant requérant un délai supplémentaire pour procéder au dépôt de la proposition du Coordonnateur visant à codifier les nouvelles dates de mise en application à l'Annexe Québec des normes PRC-002-2, PRC-019-1, MOD-026-1 et MOD-027-1 et au dépôt de la proposition entourant la COVID-19.

Compte tenu des motifs allégués, la Régie accorde le délai demandé et attendra donc le dépôt de ces documents **au plus tard le 9 octobre 2020 à midi.**

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml